

Le 23 septembre ²⁰⁰²~~2001~~

Dr Pierre Marois
Centre de réadaptation Marie-Enfant
Hôpital Saint-Justine
5200, rue Bélanger Est
Montréal, Québec
H1T 1C9

Docteur Marois,

Nous avons bien reçu votre lettre du 18 juillet dernier et nous excusons du retard à vous répondre.

Merci d'abord des précisions que vous apportez dans le dossier du traitement en caisson hyperbare. Cela nous a permis de constater que le créneau choisi pour aborder la question dans notre édition du 15 juin 2002 n'était sûrement pas idéal.

Les flashes que nous publions dans la chronique de notre collaborateur Michel Legault se contentent d'aborder les aspects nouveaux dans les divers aspects de la santé. Nous faisons écho à diverses recherches, des découvertes et des nouvelles parfois insolites ou étonnantes. L'espace consacré à chacune des informations se prête mal aux nuances et aux controverses.

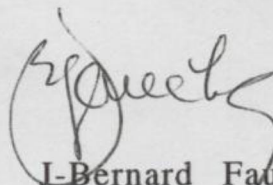
.../2



Tout au plus pouvons-nous effectuer quelques mises en garde au passage. Visiblement, la controverse entourant le traitement en caisson hyperbare ne se prêtait pas à ce type d'information succincte.

L'actualité porte beaucoup d'attention à la santé, comme en témoigne l'article que nous avons consacré à votre travail en juin 1999. Aussi, nous vous saurions gré de nous signaler tout élément qui pourrait intéresser nos lecteurs. Et si nous devons revenir sur la question du traitement en caisson hyperbare, soyez assuré que vous ferez partie des personnes consultées.

Nous vous prions, cher Docteur Marois, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L-Bernard Faucher
Rédacteur en chef adjoint
L'actualité